

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le déménagement par la **Société POSTEL**, 7 Chemin de la Voûte 76120 Le Grand Quevilly, prévu le Mercredi 17 Mai 2023 au 90 Avenue des Sources à FORGES-LES-EAUX.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement.

N°2023-074

Objet : Déménagement
par la Société POSTEL

90 Avenue des Sources

Le 17 Mai 2023

De 7H00 à 20H00

ARRETE :

Article I :

Le déménagement est autorisé et le stationnement sera interdit à tout véhicule excepté pour le déménagement au 90 Avenue des Sources à Forges-les-Eaux sur 4 places de stationnement le Mardi 17 mai 2023 de 7H00 à 20H00.

Article II :

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 04 Mai 2023

Le Maire
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet de

Forges-les-Eaux le : **05 MAI 2023**